

TAUX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (e.g., Pour deux mois, Pour six mois) and Price (e.g., \$5.00, \$10.00).

LE CANADIEN Journal Politique, Commercial, Industriel et Agricole, est imprimé et publié au n° 3, rue Beaudé, Haute-Ville, Québec, et paraît les Jours, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine.

Ceux qui veulent cesser de recevoir ce Journal doivent en donner avis à l'administration un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui ne peut être moindre que six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront considérés comme un autre abonné.

TAUX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Dix lignes au-dessous, première insertion) and Rate (e.g., \$0.50, \$0.19).

Pour les annonces à long terme, les conditions sont beaucoup plus faciles, et une remise libérale est accordée.

Les annonces déposées au bureau jusqu'à onze heures et demie du jour de la publication paraissent invariablement le même jour.

LE CANADIEN

Nos Institutions, notre Langue et nos Loix.

L. H. HUOT, Propriétaire-Éditeur.—No. 3, rue Beaudé.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Je ne sais rien de plus charmant que ces réceptions de quatre à six heures du soir, mais à la mode à présent par quelques femmes de grand ton. On prend le thé et l'on cause au coin de la cheminée —avez-vous remarqué comme le feu délie la langue? —sans préméditation, sans programme, au hasard du sujet qu'apporte le nouvel arrivant. La conversation se fait alerte, actuelle, spirituelle et malicieuse sans méchanceté. C'est la vraie causerie parisienne, ce passe-temps par excellence qu'on ne s'avoue que sur les bords de la Seine, —car on l'a dit bien souvent, si partout il y a des gens qui parlent, c'est qu'il y a Paris qu'on trouve des gens qui causent, —et ce plaisir des dieux qui faisait tant regretter à Mme de Staël son ruisseau de la rue du Bac.

L'art en est plus aisé que la définition facile, et la causerie de Paris, à la fois une force, un attrait, une littérature, à des lois instinctives plutôt que formulées. C'est un art révéillé en quelque sorte, jamais un art travaillé, et voilà pourquoi une Augustine Brohan, une Toinon primésatière, s'y montre très supérieure à une princesse Troubetzkoff, docte comme une Académie et du Nord s'il vous plaît! —Le talent en effet, voire le génie, n'ont rien à démêler avec lui et l'on peut être une intelligence hors pair, bien plus un écrivain très spirituel, et n'être qu'un causeur médiocre et incolore.

L'esprit qui se parle n'est pas du tout le même que celui qui s'écrit, et bien souvent le travail du cabinet absorbant le cerveau de l'homme supérieur lui enlève les charmes de l'improvisation. Aussi, à part de très rares exceptions, des lettres de quelques individualités de hauts et de la science broyant leur génie —selon un mot heureux— pour le répandre dans un salon en poussière de diamant, qui voyez-vous tenir la première place dans la causerie parisienne? des hommes sans notoriété, n'ayant jamais écrit une ligne, et voués tout entiers à cette littérature parée qui charme une génération, mais ne laisse après elle qu'un souvenir. Que de fois avez-vous entendu cette simple oraison funèbre à propos d'un nom naguère retentissant entre tous! C'était un causeur et c'est tout. ... N'est-ce pas causeur qui veut, et pour n'avoir point d'avenir d'outre-tombe, le rôle est si brillant en ce monde qu'il vaut encore la peine qu'on l'obtienne.

La grande question à l'ordre de la causerie des salons tous ces temps-ci est le nom, partant la personnalité de l'inconnue à qui Mérimée a écrit ces lettres qui font un si grand bruit dans le monde. Quelle peut être la femme capable d'avoir inspiré une telle félicité épistolaire à un tel correspondant? Où vit-elle? Qui voit-elle? Peut-être la coudoyons-nous au moment où nous parlons, et les commentaires s'échangent sur les hypothèses vont leur train. On questionne les écrivains en rapport avec Michel Lévy: Lévy jure les dieux d'Israël qu'il ne sait rien et il n'est pas besoin de ce serment pour qu'on en soit persuadé; ou Harold M. Taine qui a mis au-devant de la correspondance une étude si remarquable sur son signataire: M. Taine affirme qu'il en est au même point que M. Michel Lévy, et on reste dans les ténébreuses, comme devant. On maudit une fois de plus les communiards qui, en incendiant la maison de Mérimée, 52, rue de Lille, ont brûlé sa correspondance à elle, l'inconnue; on disèque le livre, on suppute les moindres lignes, et dans leur déses-

poir de rien trouver, je suis des curieuses à trente-deux quartiers qui ont été jusqu'à questionner l'impératrice Eugénie elle-même. L'impératrice a dit qu'elle ne pouvait répondre que ce qu'elle savait, c'est-à-dire: rien, et qu'elle n'avait après l'existence de la correspondance que par la publication de la correspondance. Ce commerce épistolaire de son feu lui était tout à fait inconnu.

Devant une curiosité si hardie et dont la déception menace de détraquer tant de joies cervelles, je crois que c'est un devoir de paraitre à lever le masque de la femme distinguée qui, par les qualités de son cœur autant que par celles de son esprit, a su faire naitre de la part du plus sceptique des hommes un sentiment dont l'expression littéraire et platonique —et la constance inébranlable rappellent les plus beaux temps de la chevalerie. L'inconnue s'appelle Mlle Daquin, et est d'origine anglaise, ce qui explique ses libertés d'allure et sa franchise d'action, l'éducation anglaise laissant à la jeune fille son indépendance et sa personnalité et ne cherchant pas, comme l'éducation française, à en faire une poupée à ressort d'acier seulement: papa, maman. De l'esprit le plus cultivé, de l'instruction la plus sérieuse, perfectionnée encore par ses voyages, Mlle Daquin est le centre d'un cercle d'élite aujourd'hui cimenté encore par les années et qui fait le bruit et l'éclat. La tout est marqué au coin du goût le plus raffiné et du tact le plus sûr et on laisse le monde venir à soi, dédaignant d'y aller soi-même. Et maintenant, si l'inconnue me reproche d'avoir pris la liberté grande de lire son nom sur les enveloppes de ses lettres, je lui répondrai qu'elle n'avait qu'à ne point chercher sa correspondance en public, —ce qui d'ailleurs eût été très fâcheux et pour nous et pour elle.

BACHAUMONT.

Les nouveaux Cardinaux.

On s'occupe dans le monde catholique des nouveaux cardinaux français. Les cérémonies qui accompagnent la remise de la barrette à ces nouveaux princes de l'Église seront rigoureusement observées. M. le cardinal Robert, chef du cabinet du président de la République, Mme la marquise étant à Paris et le cardinal de Sully, a reçu le programme du cérémonial, du ministère des affaires étrangères.

Le colonel marquis d'Abzac a félicité officiellement, au nom du président, Mgr Guibert et le nonce du Pape, Mgr Chigi. Le garde-noble romain chargé par le souverain pontife d'apporter les insignes du cardinalat s'est rendu à l'archevêché aussitôt arrivé à Paris. Mgr Guibert, entouré de ses grands vicaires, attendait dans le salon, devant une table portant deux plats en vermeil.

L'envoyé, en uniforme, a été introduit par deux ecclésiastiques, et est présentant à l'archevêque la calotte rouge et la dépêche du cardinal Antonelli qui l'accréditait, lui a adressé quelques paroles.

La dépêche et la calotte ont été déposées sur les plats, puis le nouveau cardinal, après avoir remercié le garde-noble, a retiré sa calotte et placé sur sa tête la calotte rouge.

La remise de la calotte à Mgr Rognier, le second prélat français élevé à la dignité cardinalice, a eu lieu avec une grande pompe.

Les salons de l'archevêché de Cambrai étaient occupés par les invités: M. le

baron de Nervo, sous-préfet de l'arrondissement, les vicaires généraux, les membres du chapitre, les aumôniers et professeurs des grands et petits séminaires, le doyen de Saint-Géry, le clergé des paroisses, les présidents et les membres des œuvres catholiques, Mgr. l'évêque de Lydda.

Quelques minutes après l'entrée de l'archevêque dans le salon où devait avoir lieu la cérémonie, la porte a été ouverte à deux battants et le garde-noble, M. le marquis de Cinque, en costume demi-gala, s'est avancé et a remis à Mgr Rognier un pli cacheté. Le prélat après avoir brièvement lu le contenu de ce pli, a remis le pli au cardinal de Sully, qui en a donné lecture.

S. Em. a remercié l'envoyé et quand toutes les formalités ont été accomplies, Mgr. de Lydda lui a donné le dictionnaire adresse de félicitation. Les évêques du séminaire, les habitants emblaient la cour du palais, et le cardinal se plaçant au balcon a donné sa bénédiction.

Une cérémonie religieuse a eu lieu à la cathédrale où le R. P. Boulanger, prieur de la maison des Dominicains, a prononcé un sermon, et la fête s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le cardinal Guibert est né en 1802: il était âgé de trente-neuf ans seulement quand il fut élevé à l'épiscopat. Le cardinal Rognier est né en 1791. C'est le maréchal-Président qui remettra la barrette aux deux cardinaux français et au nonce apostolique, Mgr. Chigi.

Discours de M. Fortin et de M. Chapleau.

Nous publions ci-dessous les discours des Hons. M. Fortin et Chapleau, prononcés à la séance de samedi. C'est une réfutation de accusations portées par M. Tremblay contre le département des Terres de la Couronne.

L'homme qui a juré devant l'avocat de la Reine être pauvre et nécessiteux est un insigne menteur, un homme que tous les électeurs de Charlevoix doivent rejeter comme un imposteur.

DISCOURS DE M. FORTIN.

M. FORTIN dit que la motion de l'Honorable député de Chicoutimi renferme deux propositions: la première, qu'il soit résolu qu'en n'exigeant pas de certaines personnes un compte exact et fidèle des droits qu'elles doivent à la Couronne pour bois et forêts; la seconde qu'en n'adoptant aucune mesure pour les y contraindre, l'administration a marié la cause de cette Chambre.

C'est-à-dire que l'Honorable membre prétend que le Gouvernement ou plutôt le Commissaire des Terres de la Couronne son prédecesseur a par trois ans, c'est-à-dire pour 1870, 1871 et 1872, par l'Honorable membre de la Couronne, les coupes de bois ont été vendues par cette voie de lotage, tandis que le Rapport du Commissaire des Terres d'indique que 3,000 billes seulement de bois ont été vendues par cette voie de lotage, et que le surplus ont été vendus par la voie de coupe. M. Fortin dit que le surplus des coupes de bois ont été vendus par la voie de coupe, et que le surplus des coupes de bois ont été vendus par la voie de coupe.

L'Honorable membre pour Chicoutimi veut aussi que le commissaire soit responsable devant cette chambre de certains faits qu'il

essaie de prouver avec des rapports et des chiffres qu'il n'a pas à expliquer de manière à bien se faire comprendre.

M. FORTIN dit que ces propositions sont inéquitables. Le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'elles sont adoucies et calomnieuses. En effet, sans qu'il y ait un seul document devant cette Chambre, sans qu'il y ait aucune preuve d'avancée, sans qu'il y ait d'accusation d'aucune autre personne, sans même qu'il y ait de soupçon d'aucune personne, (car j'espère bien qu'il n'y a jamais eu de l'esprit d'aucun membre de cette Chambre de me soupçonner d'être capable de recevoir sciemment des retours frauduleux dans le département qui m'est confié, ou que s'il venait à ma connaissance que des retours frauduleux étaient présentés au département, je ne prendrais pas de suite les moyens de découvrir cette fraude), l'Honorable membre veut que cette Chambre déclare solennellement que ses propositions, toutes fausses et erronées qu'elles sont, soient déclarées vraies. C'est certainement très-ou de la part de l'Honorable député de Chicoutimi.

Mais qu'est-ce que cela lui fait? L'indigne qu'il vient de faire quoiqu'adressé à cette Chambre ne lui est pas destiné en quelque sorte; c'est une espèce d'adresse aux électeurs du comté de Charlevoix où l'on sait que l'Honorable député a écrit de se présenter à c'est une manoeuvre d'élection. Que lui fait que les accusations soient prouvées ou non! Il produit des chiffres empruntés à un rapport du Gouvernement Fédéral, et il les arrange de manière à produire l'impression la plus défavorable au Gouvernement; il sait bien que cette manière de comparer ces chiffres avec ceux produits dans les rapports du Gouvernement Local n'est pas franche, ni loyale, ni honnête. Mais que lui fait cela? Il veut produire un effet trompeur sur les électeurs; il trompe, il espère qu'il en retirera quelque chose, c'est là son but. Mais le Député pour Chicoutimi se trompe lui-même s'il croit que ses fausses représentations resteront sans réplique, car il est facile de prouver que les propositions contenues dans sa motion, qui est une motion de non-confiance, sont fausses.

M. FORTIN dit que les données sur lesquelles le député de Chicoutimi édifie tout est défectueux consistant dans les comptes rendus du Percepteur de la Gisoire de Saguenay, qui est un officier fédéral.

En les supposant corrects, ces documents ne sauraient fournir le nombre bien arrêté des billes coupées sur lesquels le Gouvernement de cette Province a à exiger des droits de coupe. Mais comment compter sur des chiffres de M. Tremblay arrange et dérange à sa manière, afin de donner la meilleure couleur à sa cause et le plus de vraisemblance à ses attaques.

Aussi, comme il fait beau le voir comparer ces données, qu'il ne communique à personne, qu'il couvre de ses regards et étroit de ses doigts sans vouloir les quitter, avec les états compris dans le rapport de Commissaire des Terres!

Avec qu'il dénigrait, avec qu'il contournait il vous dit sans sourciller: "dans une seule année les retours du percepteur de la Couronne s'élevaient à 50,000 billes de pin" — sont descendus par cette voie de lotage, tandis que le Rapport du Commissaire des Terres d'indique que 3,000 billes seulement de bois ont été vendues par cette voie de lotage, et que le surplus ont été vendus par la voie de coupe. M. Fortin dit que le surplus des coupes de bois ont été vendus par la voie de coupe, et que le surplus des coupes de bois ont été vendus par la voie de coupe.

Quant à la seconde partie de la motion M. Fortin dit que le département prend toutes

les mesures possibles pour arrêter les fraudes qui pourraient se commettre et pour assurer le fonctionnement régulier et en parfait accord avec les lois et les règlements concernant l'administration des bois et forêts.

Il y a un inspecteur qui fait des inspections fréquentes des agences auxquelles sont visitées par ce fonctionnaire aussi souvent que le besoin s'en fait sentir.

Il y a quelque temps l'hon. membre pour Chicoutimi ayant fait allusion à l'agence de Saguenay, d'une manière qui pourrait faire croire qu'il avait l'abus ou négligence, l'inspecteur y a été envoyé en hâte, et comme il a rapporté que ce agent était coupable de négligence, les mesures les plus actives sont prises pour corriger ces abus.

Mais il appert que ce fonctionnaire est un vieil employé de 50 ans de service et le gouvernement n'a pas jugé convenable de le traiter avec trop de rigueur, d'autant plus que n'ayant pas dans notre province un système de pension qui permette de mettre à la retraite des vieux employés qui ont passé leur vie au service de l'Etat.

Mais cet employé a été bien averti de ne négliger aucune partie de ses devoirs, et s'il ne peut le faire, des moyens seront pris pour lui adjointer quelqu'un ou le remplacer.

Le Département des Terres s'occupe d'établir un système qui permettra de contrôler d'une manière efficace la coupe des bois sur les terres de la Couronne et de pouvoir compter sur les billes d'où se agence, lorsque des fraudes seront soupçonnées.

Il y a quelque temps l'hon. membre pour Chicoutimi ayant attiré l'attention de cette chambre sur le rapport qu'on lui avait fait que des bois avaient été coupés dans l'agence de Montmagny sans qu'il en eût été rendu compte à la Couronne, le Département des Terres n'a pas manqué d'envoyer son inspecteur des agences et l'investigation se poursuit actuellement.

Avant de terminer M. Fortin remercie l'hon. membre de la bienveillance avec laquelle elle a bien voulu l'écouter et il espère qu'elle trouve satisfaisantes ces explications qu'il en fait l'honneur de lui soumettre en réponse aux accusations de l'hon. membre pour Chicoutimi, accusation qui ne nous nullement prouvées.

DISCOURS DE M. CHAPLEAU.

M. L'Orateur. Il faut que le sentiment de réprobation avec lequel cette chambre a accueilli la motion de l'hon. député de Chicoutimi, se soit exprimé bien énergiquement, pour que le moteur ait cru devoir demander à la chambre la permission de retirer sa motion avant la fin du débat. L'hon. député n'a pas l'habitude de ces scrupules, et la chambre a dû s'attendre de le voir, une fois, reculer devant ses extravagances.

Il fallait un châtiement à cette audace, et la chambre l'a infligé à l'hon. député, en lui refusant la permission de retirer cette motion aussi pauvre dans la forme que malveillante dans le fond.

Il est regrettable, M. l'Orateur, de voir aussi souvent les honorables députés de la Gauche transformer cette chambre en tribune et rabaisser ainsi le niveau de la discussion.

Que les hon. membres nous disent qu'en l'absence de leur chef, l'hon. député de Mont-Royal, qui vient de nous adresser sa démission, et de l'hon. député de Lotbinière qui l'on sait être en campagne électorale, que ces messieurs, dis-je, nous informent qu'ils ne sont pas en état d'entamer la discussion sur la politique financière du gouvernement, nous les comprendrons au moins si nous ne sommes pas prêts à accéder à leur demande de la différer; mais vouloir dissimuler ainsi son impuissance sous d'aussi vaines prétextes, c'est d'un genre bien digne pour la fierté républicaine de ces champions de la liberté.

L'hon. député de Chicoutimi n'a pas été cette fois plus heureux qu'au rapport dans son attaque contre l'hon. Commissaire des Terres de la Couronne. Ses échecs récents auraient pourtant dû lui servir de leçon; la flagellante

de contrebande, comme tous nos Pharaoniques qui se vantent de descendre des empereurs d'Orient, et que je ne voudrais pas pour mes domestiques; mais un prince régnant et couronné. On en trouve de fort convenables en Allemagne, et ma fortune me permet de m'en choisir un. Si les Allemands ont pu venir régner chez nous, je ne vois pas pourquoi tu n'y irais pas régner chez eux à ton tour. Hé! hé! hé! donc d'apprendre leur langue, et dis-moi dans ta prochaine lettre que tu as fait des progrès. Sur ce, mon enfant, je t'embrasse bien tendrement, et je t'envoie, avec le trimestre de ta pension, mes bénédictions paternelles.

Mme Simons se pencha vers moi et me dit à l'oreille: "Est-ce votre sentence qu'il dicte à ses brigands?"

—A propos de notre capture? Je répondis: "Non, madame. Il écrit à sa fille."

—A propos de piano, de citharine, et de Walter Scott.

—Cela peut durer longtemps. Va-t-il nous inviter à dîner?"

—Voici déjà son domestique qui nous apporte des rafraichissements."

Le café du Roi se tenait devant nous avec trois tasses de café, une boîte de rahat-loukoum et un pot de confitures. Mme Simons et sa fille rejettent le café avec dégoût, parce qu'il était préparé à la turque et trouble comme une bouillie. Je vidai ma tasse en vrai gourmet de l'Orient. Les confitures qui étaient du sorbet à la rose, n'obtinrent qu'un succès d'estime, parce que nous étions forcés de les manger tous trois avec une seule cuillère. Les délicats sont malheureux dans ce pays de bohémisme. Mais le rahat-loukoum, découpé en morceaux, flatta le palais de ces dames sans trop choquer leurs habitudes. Elles prirent à belles mains cette gelée d'amidon parfumé, et vidèrent la boîte jusqu'au fond, tandis que le roi dictait la lettre suivante.

"J'ai vu par votre honneur du 5 avril et le compte courant qui l'accompagne, que j'ai présentement 22750 liv. sterl. à mon crédit. Il vous plaira placer ces fonds, moitié en trois pour cent anglais, moitié en action de crédit mobilier, ayant

tion qu'il a subis lors de l'ajournement de cette chambre avait dû lui laisser de ce côté son venir; mais il parait que, dans sa tâche inégale d'accusateur, l'hon. député est satisfait.

Que l'hon. membre me permette cependant en passant de lui donner un conseil. Il se fait un mauvais réputation par le genre de ses attaques; on finira, par se dire que c'est toujours au bois que l'hon. député nous attend pour nous demander nos portefeuilles. Il est compromettant pour lui de toujours broncher ainsi, et je lui conseille d'abandonner ce champ d'opérations. Mon honorable collègue, qui préside au Département des Terres de la Couronne, est trop au dessus de la taille de l'honorable député pour que la lutte soit égale.

Mais j'oublie, par être, que c'est à un autre sentiment que celui de l'hostilité envers le chef d'un département que l'hon. député obéit. Les hautes politiques, chez certains hommes, ne peuvent s'empêcher de revêtir un caractère personnel, qui ajoute toujours de la violence aux préjugés. La maison Price a le malheur d'occuper la première place dans les listes de paix, pas de trêve, mais un engagement à outrance, un combat régulier, une lutte corps à corps et à mort. Pourquoi cette haine, cette vengeance? Doit-venir cette violence imputable? Il faut pourtant un jour ou les paroles d'éloges, des mots de réconciliation, des symboles de paix aient été échangés par l'hon. député. L'hon. membre ne se rappelle-t-il pas qu'en 1871, après avoir attaqué d'une manière aussi violente qu'aujourd'hui la même maison Price, après avoir répété les mêmes accusations qu'il formulait tantôt, (car il ne faut pas croire que c'était du nouveau que la chambre entendit) se voyant alors confondu comme il vient de l'être, comme il le sera tantôt, l'hon. député ne se rappelle-t-il pas avoir écrit à un des chefs de cette maison une lettre où l'il exprimait ses regrets pour sa conduite et où il faisait ses excuses pour la violence de ses attaques?

M. TREMBLAY.—Montrez la lettre. Je n'ai jamais rien écrit de la sorte.

L'HON. M. CHAPLEAU.—Il est facile à l'hon. député de m'accuser d'inventer en me demandant de produire un document qu'il prétend que je n'ai pas entre mes mains; cette façon de nier lui est familière, mais elle ne lui réussit pas toujours. Cette chambre se rappelle que l'autre jour, l'hon. député se levait pour accuser un journaliste de libelle, parce que ce journaliste avait dit dans son journal que l'hon. député de Chicoutimi avait déclaré un jour son serment, qu'il était pauvre et nécessiteux, pour se prévaloir du privilège d'être payé comme témoin dans une poursuite de la Couronne, privilège qui n'est accordé qu'aux témoins qui signent une telle déclaration assermentée. L'hon. député, que personne n'attaquait alors dans cette chambre, venait de lui-même, et il jurait ses grands dieux que jamais il n'avait signé ou assermenté un tel document; sa conscience révoltée ne trouvait pas d'expressions assez brûlantes pour stigmatiser cette calomnie. Malheureusement pour cet éternel poseur en victime, j'avais alors le document officiel entre les mains, et dans ce document l'on retrouvait la preuve du serment et de la signature de ce martyr de la colonie, qui ne put alors trouver d'autre excuse que la défense maladroite de son chef qui avait qualifié de formule banale, la signature et le serment d'un homme intrait approuvé à une demande d'argent et devant une cour de justice. En face de cette malheureuse dégradation de l'autre jour, je laisse à la chambre d'apprécier la dette que me porte en ce moment l'hon. député. Je n'ai pas, il est vrai, le document entre les mains, c'est-à-dire; ce document n'est pas important pour le débat lui-même, mais que l'hon. député sache au moins qu'il aura l'occasion de dire à cette chambre que la lettre à laquelle je fais allusion n'était aussi qu'une formule banale.

J'arrive à la question. La motion de l'hon.

Feuilleton du Canadien

DU 21 JANVIER 1874.

LE ROI DES MONTAGNES.

(Suite.)

La curiosité des brigands était éveillée; mais non pas insolente. Aucun d'eux ne faisait mine de nous traiter en pays conquis. Ils savaient que nous étions dans leurs mains et qu'ils nous échangeaient tôt ou tard contre un certain nombre de pièces d'or; mais ils ne songeaient pas à se prévaloir de cette circonstance pour nous maltraiter ou nous menacer de représailles d'une race différente, et l'honneur à un certain point, supérieure. La barbarie victorieuse rendait un secret hommage à la civilisation vaincue. Plus d'un d'eux eux voyaient pour la première fois l'habit européen. Ceux-là tournaient autour de nous comme les habitants du nouveau monde autour des Espagnols de Colomb. Ils fixaient furtivement l'étoffe de nos pantalons, pour savoir de quel tissu elle était faite. Ils auraient voulu pouvoir m'ôter tous mes vêtements, pour les examiner en détail. Peut-être même n'auraient-ils pas été fâchés de me cesser de deux ou trois morceaux pour étudier la structure intérieure d'un mildred; mais je suis sûr qu'ils ne l'oussent pas fait sans s'excuser et sans me demander pardon de la liberté gracieuse.

Mme Simons se tarda pas à perdre patience; elle s'ennuyait d'être examinée de si près par ces mangeurs de fromage qui ne lui offraient point de déjeuner. Tout le monde s'imagine pas à se donner un spectacle. Le rôle de curiosité vivante déplaisait fort à la bonne dame, quoiqu'elle eût pu le remplir avantageusement dans tous les pays du globe. Une course de six heures, la faim, l'émotion, la surprise, avaient eu mal marché de cette créature délicieuse. Figurez-vous une jeune fille élevée dans la onate, habituée à marcher sur les tapis de salons ou sur le rayonne-

des plus beaux parcs. Ses bottines étaient déjà déchirées par les aspérités du chemin et les buissons avaient frangé le bas de sa robe. Elle avait pris du thé la veille, dans les salons de la légation d'Angleterre, en feuilletant les admirables albums de M. Wye; elle se voyait transportée sans transition au milieu d'un paysage affreux et d'une horde de sauvages; et elle n'avait pas la consolation de se dire: "C'est un rêve"; car elle n'était ni couchée ni assise, mais debout au grand désespoir de ses petites pieds.

Une nouvelle troupe survint, qui rendit notre position intolérable. Ce n'était pas une troupe de brigands; c'était toute une troupe de petits animaux agiles, capricieux, insaisissables, qui leur tiennent compagnie nuit et jour, les occupent jusqu'à la nuit, et par leurs bonds et leurs piqûres, accélèrent le mouvement des esprits et la circulation du sang. Les puces des brigands, dont je puis vous montrer quelques échantillons dans ma collection entomologique, sont plus rustiques, plus fortes et plus agiles que celles des citadins; le grand air a des vertus si puissantes que je n'apprends trop tôt qu'elle n'était pas contente de leur sort et qu'elles trouvaient plus de régal sur la peau fine d'un jeune Allemand que sur le cuir tanné de leur maître. Une émigration armée se dirigea sur mes pauvres jambes. Je sentis d'abord une vive démangeaison autour des chevilles; c'était la déclaration de guerre. Deux minutes plus tard, une division d'ant-ant-garde se jeta sur les mollets droits. J'y portai vivement la main. Mais à la faveur de cette diversion, l'ennemi s'avancait à marches forcées vers mon aile gauche et prenait position sur les hauteurs au genou. J'étais débordé et toute résistance devenait inutile. Si j'avais été seul dans un coin fermé, j'aurais tenté avec quelque succès la guerre d'escarrouade. Mais la belle Mary-Ann était devant moi, rouge comme une cerise, et tourmentée peut-être aussi par quelque ennemi secret. Je n'osais ni me plaindre ni me défendre; je devais héroïquement me défendre sans lever les yeux sur mes ennemis. Je souffrais pour elle un martyr dont elle ne me saura jamais gré. Enfin, à bout de patience et décidé à me soustraire par la fuite au flot montant

des invasions, je demandai à comparaitre devant le Roi. Ce mot rappela nos guides à leur devoir. Ils demandèrent où était Hadgi-Stavros. On leur répondit qu'il travaillait dans ces bureaux.

Enfin, dit Mme Simons, j'aurais donc m'asseoir dans un fauteuil. Elle prit mon bras, elle se leva à la direction où la foule nous conduisait. Les bureaux n'étaient pas loin du camp, et nous y fîmes en moins de cinq minutes.

Les bureaux du Roi ressemblaient à des bureaux comme le camp des voleurs ressemblaient à un camp. On y voyait ni tables, ni chaises, ni mobilier d'aucune sorte. Hadgi-Stavros était assis en tailleur sur un tapis carré, à l'ombre d'un sapin. Quatre secrétaires et deux domestiques se groupaient autour de lui. Un jeune garçon de seize à dix-huit ans s'occupait incessamment à remplir, à allumer, à nettoyer le tabac du maître. Il portait à la ceinture un sac à tabac, brodé d'or et de perles fines, et une pince d'argent destinée à prendre les charbons. Un autre serviteur passait la journée à préparer les tasses de café, les fèves d'eau et les sucreries destinées à rafraichir la bouche royale. Les secrétaires, assis à cru sur le rocher, couraient sur leurs genoux avec des roseaux taillés. Chacun d'eux avait à portée de la main une longue boîte de cuir contenant les roseaux, le canif et l'écorce. Quelques cylindres de fer-blanc, pareils à ceux où nos soldats roulent leur congé, servaient de dépôt des archives. Le papier n'était pas indigne, et pour cause. Chaque feuille portait le mot BARRI en majuscules.

Le Roi était un beau vieillard, merveilleusement conservé, droit, maigre, souple comme un ressort, propret et luisant comme un sautoir neuf. Ses longues moustaches blanches pendaient sous le menton comme deux stalactites de marbre. Le reste du visage était scrupuleusement rasé, ce crâne nu jusqu'à l'occiput, où une grande tresse de cheveux blancs s'enroulait sous le bonnet. L'expression de ses traits me parut calme et réfléchi. Une paire de petits yeux bleu clair et un menton carré annonçaient une volonté inébranlable. Sa figure était longue, et la disposition des rides l'allongeaient encore. Tout les plus du front se brisaient par le milieu et semblaient se diriger vers la rencontre

des sources; deux sillons larges et profonds descendaient perpendiculairement à la commissure des lèvres, comme si le poids des moustaches eût entraîné les muscles de la face. J'ai vu bon nombre de septuagénaires, j'en ai même distingué un qui aurait mérité la censure si la dignité d'Osabruck ne lui eût passé sur le corps; mais je ne me souviens pas d'avoir observé une vieillillesse plus verte et plus robuste que celle d'Hadgi-Stavros.

Il portait l'habit de l'ino et de toutes les files de l'Archipel. Son bonnet rouge formait un large pli à sa base autour du front. Il avait la veste de drap noir, nouée à la ceinture, et les manches de la veste étaient de couleur de soie noir, l'immense pantalon blanc qui absorbe plus de vingt mètres de cotonnade, et les grandes bottes en cuir de Russie, souple et solide. La seule richesse de son costume était une ceinture brodée d'or et de pierres, qui pouvait valoir deux ou trois mille francs. Elle enroulait dans ses plis une bourse de cachemire brodé, un cangiar, de Damas dans un fourreau d'argent, un long pistolet monté en or et en rubis, et la baguette assermentante.

Immobilisé au milieu de ses employés, Hadgi-Stavros regardait avec le bout des doigts et le bout des lèvres; les lèvres pour dicter sa correspondance, les doigts pour compter les grains de son chapelet. C'était un de ces beaux chapeliers d'ambroisieux qui ne servent point à chiffer des prières, mais à amuser l'oisivité solennelle des Turcs.

Il leva la tête à notre approche, devina d'un coup d'oeil l'accident qui nous amenait, et nous dit avec une gravité qui n'avait rien d'ironique: "Vous êtes les bienvenus. Asseyez-vous."

—Monsieur, cria Mme Simons, je suis Anglaise, et...

Il interrompit le discours en faisant claquer sa langue contre les dents de sa machoire supérieure, des dents superbes en vérité. "Tout à l'heure, dit-il, je suis occupé." Il n'entendait que le grec, et Mme Simons ne savait que l'anglais; mais la physionomie du Roi était si parlante, que la bonne dame comprit aisément sans le secours d'un interprète.

Nous pûmes alors dans la poussière. Quinze ou vingt brigands s'accroupirent autour de nous, et le Roi, qui n'avait point de secret à cacher, dicta paisiblement ses lettres de famille et ses lettres

d'affaires. Le chef de la troupe qui nous avait arrêtés vint lui donner un avis à l'oreille. Il répondit d'un ton hautain: "Qu'importe? quand le mildred comprendrait? Je ne fais rien de mal et tout le monde peut m'entendre. Va l'asseoir. Toi, Spiro, écris: c'est à ma fille."

Il se moucha fort adroitement dans ses doigts, et dicta d'une voix grave et douce: "Ma chère yeux (ma chère enfant), la maîtresse de pension m'a écrit que ta santé était raffermie et que ce mochant rhume était parti avec les jours d'hiver. Mais on n'est pas aussi content de ton application, et l'on se plaint que tu n'étudies plus gâté depuis le commencement du mois d'avril. Mme Mavros dit que tu deviens distraite et que l'on te voit secoué sur ton livre, les yeux en l'air, comme si tu pensais à autre chose. Je ne saurais trop te dire qu'il faut travailler assidûment. Suis les exemples de toute ma vie. Si je m'étais reposé, comme tant d'autres, je ne serais pas arrivé au rang que j'occupe dans la société. Je veux que tu sois digne de moi, et c'est pourquoi je fais de si grands sacrifices pour ton éducation. Tu sais si j'ai jamais refusé les matras ou les livres que tu m'as demandés; mais il faut que mon argent profite. Le Walter Scott est arrivé au livre, ainsi que le Robinson et tous les livres anglais que tu as témoigné le désir de lire; fais-les prendre à la douane par nos amis de la rue d'Hermès. Tu recevras par la même occasion le bracelet que tu demandais et cette machine d'acier pour faire bouffer les jupes de tes robes. Si ton piano de Vienne n'est pas bon comme tu me le dis, et qu'il te faille absolument un instrument de Pleyel, tu l'auras. Je ferai un ou deux villages après la vente des récoltes, et le diable sera bien malin si je n'y trouve pas la monnaie d'un joli piano. Je pense, comme toi, que tu as besoin de savoir la musique; mais ce que tu dois avoir avant tout, c'est les langues étrangères. Emploie tes dimanches de la façon que j'ai dit, et profite de la complaisance de nos amis. Il faut que tu sois en état de parler le français, l'anglais et surtout l'allemand. Car enfin tu n'es pas faite pour vivre dans ce petit pays ridicule, et j'aimerais mieux te voir morte que mariée à un Grec. Fille du roi, tu ne peux épouser qu'un prince. Je ne dis pas s'opposer

de contrebande, comme tous nos Pharaoniques qui se vantent de descendre des empereurs d'Orient, et que je ne voudrais pas pour mes domestiques; mais un prince régnant et couronné. On en trouve de fort convenables en Allemagne, et ma fortune me permet de m'en choisir un. Si les Allemands ont pu venir régner chez



Annonces Nouvelles.

No 8, Joseph Chabot, parain de lumière. 3 arp sur 31 arp, étant le No 14 de la concession St. Antoine, borné S. par le chemin, N. par Christophe Racine, N-E Joseph Chabot, N-E Damas Lachance, S-O Moïse Lachance. Taxes municipales 31.91. Taxes scolaires 22.22.

Annonces Nouvelles.

No 59, Jean Huot, fils, cultivateur. 14 arp sur 14 arp, borné S. par le chemin, N. concession St. Ignace, N-E Fra. St. Hilaire, S-O Jean Huot père. Taxes municipales 11. Taxes scolaires 21c.

Annonces Nouvelles.

No 70, veuve François Lévesque. 11 arp sur environ 1 par, étant le No 125 du premier rang, borné S. rivière Larose, à droite l'emplacement occupé par Louis Breton. Taxes municipales 83. Taxes scolaires 12.

Annonces Nouvelles.

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle DES Comtés de Montmagy, Bellechasse et l'Islet, contre le feu. Bureaux Principaux de la Compagnie, RUE St. JULIE, Village de MONTMAGNY.

PRESENTS DE NOEL

—ET DU— JOUR DE L'AN. Nous désirons informer nos amis et le public que nous avons reçu par les derniers steamers, un très beau choix d'articles de fantaisie pour des présents.

DEJEUNER-COCCA DE PEPES-DELICIEUX ET PORTLIANT

Avec une connaissance parfaite des lois de la nature, nous avons obtenu le secret de la digestion et de la nutrition, et par une application soignée des principes de la chimie, nous avons obtenu nos tables à déjeuner d'un breuvage d'une grande utilité.

LA POUDRE A BOULANGER, SURNOMME COOKS FRIEND

Est la MEILLEURE qui soit employée pour faire toutes espèces de pains, galettes, chouettes et pâtes quelconques. En employant cette poudre on économise les TROIS QUARTS du BEURRE ou DU SAINT-DOUX qui entrent dans les pâtisseries, qui sont plus HYGIENIQUES.

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

AVIS.

AVIS. — A U X —

